



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU 11/04/2015

PRESENTS : Benjamin DECRIAUD
Tennessee GONCALVES
Redoine JESSET

Sarah BOTHELO
Jenine HADDKEHEIL
Ulysse HERVE
Benjamin MASFRAND

Monsieur Jean-François FASTRE, Maire de Mézières sur Seine
Madame Véronique PERRET, Adjointe aux affaires scolaires
Madame Guylaine TAILLARD, Directrice des Tilleuls
Mesdames Mireille CASSE, Nelly GAULT, Nathalie LECRIVAIN,
Messieurs Guy DEPIENNE, Philippe LECRIVAIN, Membres de la commission scolaire

ABSENTS ou EXCUSES : Priscilla CHAMPENOIS
Mesdames Sophie DOBRIC, Claire SPICKER

ORDRE DU JOUR: - Plateau sportif
- Rencontres intergénérationnelles
- Rampes d'accès pour personnes handicapées et poussettes
- Collecte de vêtements
- Pistes cyclables
- Stages gestes qui sauvent
- Sacs et poubelles dédiés aux déjections canines
- Rencontres sportives

Le Conseil Municipal des Enfants précise en préambule qu'il travaille pour tous les enfants de Mézières.

1/Projet de plateau sportif présenté par Benjamin MASFRAND

Les enfants souhaiteraient la rénovation du terrain à proximité des écoles du bas et son aménagement en plateau sportif ce qui permettrait des rencontres sportives.

Dans un premier temps, ils demandent la pose de paniers de Basket.

Décision : La création d'un city stade est un projet intéressant, envisagé par la mairie, mais très onéreux et qui impose la recherche de subventions.

Dans un premier temps, la municipalité va étudier la possibilité de remettre, en toute sécurité, un panneau de basket sur le terrain

2/Projet de mise en place de rencontres intergénérationnelles présenté par Jenine HADDKEHEIL

Sont évoquées des rencontres avec des personnes âgées soit à domicile, soit au sein de maisons de retraite (Les Cytises), soit en terrain neutre, par exemple en mairie dans la salle du conseil.

Ces rencontres pourraient avoir un thème, par exemple « les jeux anciens ».

Décision à l'unanimité : Ces rencontres pourraient être mises en place en concertation avec le CCAS de Mézières et le Conseil des Sages.

Si le projet se concrétise, les conseillers sont d'accord pour dire que l'engagement de chacun doit être ferme et définitif pour toute la durée du projet.

Une fois la date et le thème fixés, la mairie s'engage à communiquer au nom du CME sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal.

3/Projet d'aménagement de rampes d'accès pour personnes handicapées et personnes avec poussettes présenté par Redoine JESSET

Demande d'une rampe d'accès handicapés/poussettes notamment pour aller à la bibliothèque (Maison des Associations) depuis la rue Nationale.

Décision : Il existe une obligation de mise en conformité des accès aux lieux publics pour les personnes à mobilité réduite, néanmoins la Maison des Associations n'est pas recensée dans les objectifs prioritaires car il existe déjà un accès réservé par le haut au niveau du parking.

4/Projet de collecte des vêtements « oubliés » dans les cours d'écoles présenté par Benjamin DECRIAUD

Il est proposé une collecte de tous les vêtements « oubliés » dans les écoles de Mézières.

Ils pourraient être remis à un organisme caritatif (Croix Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique, Le Relais, Emmaüs...) qui répondrait favorablement.

Ce projet suscite l'adhésion de tous les participants.

Décision : Il est convenu à l'unanimité de solliciter l'école de La Villeneuve, de fixer une date, de prendre contact avec les différents organismes.

Une fois tous ces éléments mis en place, la Mairie imprimera les supports de communication (affiches, flyers à coller dans les cahiers) et donnera les informations au nom du CME sur le site internet et dans le journal municipal.

5/Projet de piste cyclable présenté par Sarah BOTHELO

Demande de création et/ou d'amélioration de pistes cyclables sur la commune de façon à ce que la circulation des vélos soit plus facile, plus importante et plus sûre.

Décision : La création de pistes cyclables est un projet très intéressant mais très onéreux qui nécessite de plus l'accord du Conseil Départemental (RD 113, Chauffour).

Il est convenu à l'unanimité d'essayer de sensibiliser l'ensemble de la population (cyclistes, automobilistes, parents, enfants) à un comportement responsable : vitesse adaptée, port du casque, respect du code de la route.

Il est décidé de réfléchir à l'organisation d'une « journée sans voiture » : date, localisation, durée ?

Une fois ces éléments connus, la Mairie les communiquera au nom du CME sur le site internet et le bulletin municipal et éventuellement par affichage. Elle prendra également les arrêtés nécessaires.

6/Projet de mise en place de stages sur « les gestes qui sauvent » présenté par Ulysse HERVE
Les membres du CME souhaiteraient l'organisation de stages adaptés aux enfants sur les gestes qui sauvent.

Décision à l'unanimité : Elargir le projet aux autres écoles, éventuellement au Conseil des Sages, se mettre en rapport avec l'Education Nationale qui a déjà des partenariats, contacter la Croix Rouge, les Pompiers.

7/Projet de lutte contre les déjections canines présenté par Tennessee GONCALVES

Force est de constater que les déjections canines sont un réel souci dans les rues de Mézières, particulièrement dans la rue Nationale. Les propriétaires de chiens ne sont pas du tout respectueux des utilisateurs des trottoirs et ne font pas l'effort de ramasser les déjections.

Le CME propose la mise à disposition de sacs et de poubelles dédiés à cet usage.

Décision : La proposition de mise à disposition de sacs pour les propriétaires de chiens est retenue à l'unanimité (distributeurs ou bien en libre service chez les commerçants s'ils donnent leur accord). La Mairie s'engage à communiquer sur le sujet au nom du CME sur le site de Mézières et sur le bulletin municipal.

8/Projets de rencontres sportives inter écoles de Priscilla CHAMPENOIS

Projet de rencontres sportives inter écoles sur Mézières, voire entre Epône et Mézières.

Nécessité de définir un budget, de lister le matériel, d'intégrer des animateurs, de prévoir une surveillance.

L'objectif affiché est bien entendu la rencontre entre les enfants au cours de manifestations ludiques, dans le respect de l'autre et des règles établies.

Sont évoqués un tournoi de ping-pong, une course à pied, un tournoi de foot.

Décision : le projet d'un tournoi de ping-pong est retenu à l'unanimité.

A charge pour le CME de contacter la section des pongistes de l'AJSMLM.

Le CME s'engage à faire part de l'avancée de ses projets à la Mairie.

Le CME apprécie que Monsieur le Maire ait pris en compte ses propositions.

Monsieur le Maire exprime sa satisfaction de voir le CME soumettre des projets variés, réfléchis et qui apportent un plus à tous les enfants de la commune, voire à tous les Méziérois.

La séance est levée à 10h15

Le prochain Conseil Municipal des Enfants se réunira le samedi 6 juin.

